

toute notre expertise à votre service

C C N 1285 3090

MAITRISER LES RÈGLES DU FORFAIT JOUR

Outil d'organisation pour s'adapter aux rythmes de travail variables 5 heures



à distance





Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable d'une structure de spectacle vivant - Directrice/directeur artistique - Intermittent du spectacle ayant une connaissance succinte du sujet -

Les personnes ayant une pratique expérimentée ne sont pas le public ciblé par cette formation.

PRE-REQUIS

Etre en charge de la gestion du personnel. Gérer la convention collective du spectacle (idcc 1285 et 3090).

OBJECTIFS

- Assurer la mise en place des forfaits jours
- Gérer la problématique des arrivées et départs en cours d'année
- Respecter les règles en matière de suivi des jours travaillés

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 13/10/2025

- Intérêts du forfait jours dans le cadre de l'entreprise culturelle
- 2. Identification des salariés concernés
- 3. Conditions de mise en place
- Le suivi du temps de travail
- La charge de travail
- Le droit à la déconnexion
- Les dispositions relevant de la négociation d'entreprise
- L'avenant au contrat de travail
- La convention individuelle de forfait

- 4. Décompte et suivi du forfait jours
- Décompte : journée ou demie journée
- « Forfait réduit »
- Absence du salarié
- Entrée et sortie en cours d'année
- Télétravail

Des cas pratiques seront proposés pour illustrer cette demie journée de travail ainsi que des outils pour sécuriser les pratiques.

